

Bref état des lieux de la GPA dans le monde



C.L.A.R.A.

Samedi 6 avril 2013
Mairie du IIIème, Paris



Bref état des lieux de la GPA dans le monde

I – Pays qui ont légalisé et encadré la GPA

II – Pays où la GPA se pratique sans statut

III – Pays d'Europe, reconnaissance de l'état civil étranger suite à GPA

IV – Tendances législatives



I – Pays qui ont légalisé et encadré la GPA

- Afrique
 - Afrique du Sud
- Amérique du Nord
 - USA (seulement 3 états interdisent, une douzaine incertains sur la filiation)
 - Canada (mais le Québec déclare nulles les conventions de GPA)
- Amérique du Sud
 - Argentine, Brésil
- Asie
 - Arménie, Corée du Sud, Hong-Kong, Iran, Israël, Kirghizistan, Thaïlande



I – Pays qui ont légalisé et encadré la GPA

■ Europe

- Angleterre
- Belgique (uniquement sur le plan médical, pas pour l'état civil)
- Bulgarie (interdit, mais projet de loi pour légaliser voté en première lecture)
- Biélorussie, Danemark
- Finlande (interdit, mais avis positif du Comité d'éthique pour légaliser)
- Géorgie (uniquement sur le plan de l'état civil)
- Grèce
- Irlande (jurisprudence pour la filiation maternelle)
- Pays bas (uniquement sur le plan médical, pas pour l'état civil, mais projet de loi en cours)
- Russie
- Suède (interdit, mais avis positif du Comité d'éthique et du gouvernement)
- Ukraine (uniquement sur le plan de l'état civil)

■ Océanie

- Australie : tous les états
- Nouvelle-Zélande



II – Pays où la GPA se pratique sans statut

- Afrique
 - Cameroun, Côte d’ivoire, Ghana (avec code médical), Kenya, Niger (avec code médical), Ouganda
- Amérique du Nord
 - USA (9 états)
- Amérique Latine
 - Colombie (avec code médical), Mexique, Panama, Pérou, Salvador, Venezuela (avec code médical)



II – Pays où la GPA se pratique sans statut

■ Asie

- Cambodge, Chine, Inde (**interdit aux Français**, projet de loi en cours pour réguler), Liban, Népal
- Japon (**interdit par l'Ordre des médecins**, mais projet de loi pour légaliser)
- Malaisie (projet de loi pour réguler)
- Taiwan (projet de loi pour réguler)

■ Europe

- Chypre, Estonie
- **Islande** (projet de loi en cours pour réguler)
- Lettonie, Lituanie, Luxembourg
- Pologne (projet de loi en cours pour réguler)
- Roumanie, République Slovaque, Slovénie
- République Tchèque (projet de loi en cours pour réguler)



III – Pays d'Europe, reconnaissance de l'état civil étranger suite à GPA

- La France est le seul pays d'Europe à refuser toute forme de reconnaissance complète ou d'établissement de la parenté (transcription, adoption, possession d'état)



IV – Tendances législatives

- Les pays où la GPA est légale et encadrée par la loi sont plus nombreux que les pays où la GPA est interdite par la loi
- Aucun pays qui a légiféré pour autoriser la GPA n'est revenu sur cette décision
- Des pays qui ont légiféré pour interdire la GPA sont revenus sur cette décision et l'autorisent maintenant (Pays-bas, Utah, Queensland...)
- La GPA est reconnue par l'OMS comme une technique d'AMP. « Gestational Carrier » est le terme consacré depuis octobre 2009 pour uniformiser le suivi des pratiques



Annexe : Sources

- L'association C.L.A.R.A. est en relation avec la plupart des sociétés savantes et institutions qui traitent de l'infertilité (IFFS, ASRM, ESHRE, RESOLVE...) et suit leurs publications
 - Exemple : International Federation of Fertility Societies, IFFS Surveillance 2010, document téléchargeable à http://www.iffs-reproduction.org/documents/IFFS_Surveillance_2010.pdf

- L'association C.L.A.R.A. collabore à de nombreux travaux de recherche et thèse dans plusieurs pays
 - Exemple Les aspects juridiques de la gestation pour autrui en droit comparé: international, européen, Pologne, France et Grande-Bretagne document téléchargeable à <http://claradoc.gpa.free.fr/doc/311.pdf>

- L'association C.L.A.R.A. réalise une veille médiatique mondiale
 - Exemple : Bulgarie (<http://claradoc.gpa.free.fr/doc/290.pdf>)